Municipalité des Cèdres

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réseau d'égout du secteur Lucerne

Installation d'une conduite de refoulement d'égout permanente
Les travaux se poursuivent dans le secteur Lucerne

Les Cèdres, le 30 octobre 2026 – La Municipalité des Cèdres informe les citoyens que les travaux permanents dans le secteur Lucerne ont débuté le 22 octobre. Ceux-ci sont réalisés par l'entrepreneur Construction JP Roy inc.

Le 20 octobre dernier, la compagnie 9314-3782 inc. a déposé une demande d'injonction auprès du tribunal afin de faire interrompre les travaux dans le domaine Lucerne. La Municipalité a rapidement entrepris les démarches nécessaires pour contester cette demande. Celle-ci a finalement été rejetée par le tribunal, permettant ainsi à l'entrepreneur de reprendre son travail.

Les travaux en cours consistent principalement à excaver le site et à installer la nouvelle conduite de refoulement d'égout permanente. Une fois ces interventions terminées, l'entrepreneur procédera aux travaux de finition et de remise en état des lieux, incluant le terrassement.

La durée prévue de cette phase de travaux est d'environ six semaines, sous réserve des conditions météorologiques et de tout imprévu.

Entraves à la circulation

Pendant la durée des travaux, des entraves partielles ou complètes à la circulation ainsi que des chemins de détour peuvent être nécessaires.

Municipalité des Cèdres

La Municipalité s'efforce d'informer les citoyens des entraves prévues dans un délai raisonnable. Toutefois, certaines situations imprévues sur le chantier pourraient entraîner des changements à la circulation ou nécessiter des interventions sans préavis.

La Municipalité remercie les citoyens du secteur pour leur patience et leur collaboration tout au long de la réalisation de ce projet.

Pour toute question ou pour obtenir des précisions, écrivez-nous à info@ville.lescedres.qc.ca.

Des mises à jour continueront d'être publiées sur l'avancement des travaux.